

27 oct 2017 -17:45

Appartient à Conseil des ministres du 27 octobre 2017

Amendement à l'accord de coopération relatif à l'intervention de l'Etat dans la participation de l'industrie belge au programme Airbus A350 XWB

Sur proposition du ministre de l'Economie Kris Peeters et de la secrétaire d'Etat à la Politique scientifique Zuhair Demir, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'amendement modifiant l'accord de coopération relatif à l'intervention de l'Etat fédéral dans la participation de l'industrie belge au programme Airbus A350 XWB.

Cet accord de coopération, conclu le 11 septembre 2008, prévoit le financement d'un montant de 150 millions d'euros (plus un solde de 28 millions d'euros du programme Airbus A380) pour la recherche industrielle ou le développement expérimental, sous forme d'avances récupérables ou de subventions. L'enveloppe financière de 178 millions d'euros est quasi totalement épuisée. Le Conseil des ministres du 20 octobre 2016 a décidé, dans le cadre des discussions pour le budget 2017, un financement supplémentaire du programme actuel de recherche et de développement du secteur aérien pour un montant de 45 millions d'euros, à répartir équitablement entre les budgets du SPF Economie et le SPP Politique scientifique. Toutefois, un amendement à l'accord de coopération est nécessaire pour pouvoir exécuter cette décision.

Le financement supplémentaire sur deux lignes budgétaires libère un montant de 103,3 millions d'euros pour un financement de soutien pour différents programmes aéronautiques :

- le financement de 58,3 millions d'euros en faveur de l'A400M ELF concerne l'exécution d'un accord donné par l'Etat en 2010 pour la participation dans les coûts de développement supplémentaires du nouvel avion de transport Airbus
- une enveloppe supplémentaire de 45 millions d'euros est libérée pour la continuation de la stimulation de la participation de notre industrie à plusieurs projets Airbus vu les besoins qui existent encore à cet effet

Le projet d'amendement sera soumis au prochain Comité de concertation.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Kris Peeters, Vice-Premier ministre et ministre de l'Emploi, de l'Economie et des Consommateurs, chargé du Commerce extérieur
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles
Belgique

Service de presse de Zuhair Demir, secrétaire d'Etat à la Lutte contre la pauvreté, à l'Egalité des chances, aux Personnes handicapées, et à la Politique scientifique, chargée des Grandes villes, adjointe au ministre de la Sécurité et de l'Intérieur
Tour des Finances
Bd du Jardin Botanique 50 boîte 3030
1000 Bruxelles
Belgique